



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
22.09.2020

L'an deux mil vingt et le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 20/62

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme TEULIER, Mr MILANESE, Mmes GHODBANE, DELPOUX, Mr JALBY, Mme COUVREUR, Mr GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mmes GAVALDA, FARIZON, VABRE, Mr MASSON, Mme MILIN, Mrs SIRVEN, BALOUP.

Absents : Mr TAUZIN procuration à Mme BETTINI
Mr SARDAINE procuration à Mr DONNEZ
Mr MARIE procuration à Mme MILIN

Secrétaire : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

Monsieur Daniel COUTOULY, propriétaire d'une parcelle cadastrée section AO n° 167 sise au 24 route de Cunac aux Avalats souhaite vendre une partie de son bien.

**VENTE D'UNE
PARCELLE EN
VOLUMES AUX
AVALATS**

La vente concerne une habitation dont une partie surplombe la venelle qui relie la route de Cunac à une ruelle du centre des Avalats. Ce surplomb n'a actuellement aucune légitimité juridique.

Afin de régulariser cette situation, le cabinet de géomètres experts AGEX propose de réaliser une division en volumes. Cette procédure est une technique juridique qui consiste à diviser la propriété d'un immeuble en fractions distinctes, sur le plan horizontal comme sur le plan vertical.

Adopté à l'unanimité

Dans le cas présent, il est proposé que la commune reste propriétaire de la partie en passage couvert d'une superficie de 6 m² alors que la partie en élévation sera ouverte à la vente avec une partie de la parcelle 167.

Il est précisé que les frais de géomètre et de notaire seront supportés par le demandeur

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires à la division en volumes.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 29 septembre 2020
David DONNEZ,
Maire,

